



LENTEUR DE LA JUSTICE FAMILIALE : QUELS SONT VOS RECOURS ?

Conseils pratiques publié le 20/02/2025, vu 813 fois, Auteur : [Maître Barbara RÉGENT](#)

La lenteur des procédures judiciaires en France, notamment dans les affaires familiales, cause des préjudices importants aux parents et enfants.

Les délais excessifs entraînent une incertitude prolongée pour les familles, affectant leur bien-être mental et leurs ressources financières. Ces retards peuvent également avoir une **incidence négative sur la résidence de l'enfant**, lorsque la demande n'est plus possible à satisfaire en raison du temps écoulé. Ainsi, la lenteur de la justice peut faire perdre à un parent une chance sérieuse de voir davantage son enfant, par exemple, dans l'hypothèse où une juridiction statue après le déménagement d'un enfant avec un parent.

En cas de dépassement des délais raisonnables, les justiciables peuvent engager une action contre l'État, d'abord par une **procédure amiable**, puis en saisissant le **tribunal judiciaire** si nécessaire.

Plusieurs décisions récentes illustrent ces situations, où des procédures judiciaires anormalement longues ont été reconnues comme sources de souffrance psychologiques et d'incertitudes, ce qui a conduit à des **condamnations de l'État pour préjudice moral**.

Pour en savoir plus :

- <https://www.village-justice.com/articles/lenteur-justice-familiale-des-consequences-lourdes-pour-les-justiciables-leur,52442.html>
- <https://regentavocat.fr/actualites/>